

TOME 6

Liste des **Emplacements** Réservés

Commune de Saint Martin de Crau



Dossier d'APPROBATION Conseil Municipal du 27 juin 2019





Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Martin de Crau		
Nom du fichier Liste des emplacements réservés		
Version	mai 2019	
Rédacteur	Adèle CHAIZE-RIONDET	
Vérificateur	Véronique HENOCQ-COQUEL	
Approbateur	Véronique HENOCQ-COQUEL	

I - Emplacements réservés pour des voiries départementales

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
1	RD 27 - Aménagement et déviation Emprise 20 m sur 1,500 km	Commune	30 000
2	Elargissement entre la RD 83 et la RD 83b Emprise 30 m sur 1700m (Chemin du Mas de Perrot)	Département	50 000

II - Emplacements réservés pour des voies communales

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (en m²)	
A - V	OIES A CREER OU ELARGIR			
1 - C	<u>hef- lieu</u>			
3	Prolongement de l'avenue Pierre Mendès France et	Commune	4 800	
	raccordement au rond point			
	Emprise 20 m sur 240m			
4	Voie nouvelle entre l'avenue des Alpilles et	Commune	1 500	
	l'avenue Jean Jaurès : chemin de Fléchon			
	(parcelles AV 71 en partie, AV 75 et 76 en totalité)			
	Emprise 6 m sur 250 m			
	'			
2- Z	ones d'activités	•	•	
5	Voie nouvelle entre la zone Ecopole et la ZI du Bois de	ACCM	31 700	
	Leuze + giratoire			
	Emprise 20 m sur 1,500 Km + 1400 m ²			
3 - 0	aphan	1	•	
6	Aménagement de la rue des Pins	Commune	9 100	
	Emprise 10m sur 910m			
	·			
7	Aménagement du chemin des Carêmes	Commune	1 850	
	Emprise 5m sur 370m			
	·			
6	Aménagement de la rue des Pins	Commune	9 100	
	Emprise 10m sur 910m			
	·			
7	Aménagement du chemin des Carêmes	Commune	1 850	
	Emprise 5m sur 370m			
	·			
8	Aménagement de la rue du Mas de Roche et de la rue des			

	Félibres	Commune	15 000
	Emprise 10m sur 1,500 Km		
9	Aménagement de la rue du Bois de Boulogne Emprise 10m sur 475m	Commune	4 750
10	Aménagement de la voie entre la rue du Mas de Roche et l'ER n°20 Emprise 5m sur 240m	Commune	1 200
11	Prolongement du Chemin du Mas de Deville jusqu'à l'emplacement réservé n°13 Emprise 10m sur 200m + 142m	Commune	8200
12	Création d'une voie nouvelle entre la rue du Bois de Boulogne et l'ER n°18 + aménagement du carrefour entre le rue du Bois de Boulogne et la rue du Mas de Roche Emprise 10m sur 730m	Commune	7300
13	Création d'une voie nouvelle entre l'ER n°11 et la rue des Félibres Emprise 5m sur 200m	Commune	1000
14	Aménagement d'une voie entre l'ER n°18 et 20 Emprise 5m sur 110m	Commune	580
15	Aménagement d'une voie entre le rue des Pins et la rue des Figuiers	Commune	2 500
4 - N	Emprise 5m à 8m sur 367m las de l'Ormeau (Moussier) - Les Angelets		
16	Elargissement du chemin du Pavillon Emprise 8 m sur 750 m	Commune	6 000
17	Aménagement du chemin de l'Ormeau Emprise 8 m sur 620 m	Commune	4 960
18	Chemin des Angelets Emprise 8 m sur 1700 m	Commune	13 800
	HEMINEMENTS PIETONS OU DEUX-ROUES		
1 - C	hef- lieu Patita poubing du Salat (chaminament et fossé) entre	Commune	4 000
17	Petite roubine du Salat (cheminement et fossé) entre l'avenue de Saint Roch et l'avenue des Alpilles (parcelle AM 82)	Commune	4 000
20	Entre l'avenue des Alpilles et le centre commercial du Logisson (Partie de la parcelle AW 131) Longueur 250 m, largeur 4 m	Commune	1 000
21	Entre l'avenue des Alpilles et la rue de l'Espigaü (Partie des parcelles AT 278 et 279)	Commune	100

	Longueur 25 m, largeur 4 m				
22	Entre l'avenue César Bernaudon et la rue des Romarins (chemin et fossé) Longueur 370 m, largeur 6 m	Commune	2220		
23	Création d'un chemin piéton entre la rue des Barigoules et la rue des Cyprès Parcelle BE 86 en totalité	Commune	145		
24	Le long de l'avenue Marcel Pagnol Emprise 20 m sur 610m	Commune	12 200		
25	Le long de l'alignement de Chênes au sud du secteur « Les Colonnes » Emprise 6 m sur 345m	Commune	2070		
26	Entre la rue des Gardians et la place des anciennes arènes Emprise 4m sur 33m	Commune	132		
27	Entre l'avenue Marcel Pagnol et l'avenue Marcellin Berthelot (zone du Cabrau / zone Ecopôle) Longueur 583m, largeur 3m	Commune	1 749		
2- Co	 Inhan				
28	2- Caphan28Le long de l'élément paysager P281 400				
	Emprise 4m sur 345m	Commune			
29	Le long de l'élément paysager P31 Emprise 4m sur 575m	Commune	2 300		
30	Le long de l'élément paysager P33 Emprise 4m sur 550m	Commune	2 200		
3 - Z	one rurale				
31	Chemin de la Chapelette (fossé de Perrot) Emprise 8 m sur 1500 m	Commune	12 200		
32	Chemin de la Chapelette + bras de décharge de la Chapelette (Gestion des Eaux Pluviales) Emprise 6 à 20m sur 4700 m	Commune	61 480		
33	Chemin station d'épuration / ville Largeur 6 m, longueur 500m	Commune	3 000		

III Emplacements réservés pour l'assainissement, l'eau potable et le pluvial

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
34	Les Angelets Emprise 6 m sur 330 m	Commune	2 000
35a 35b	Le Rouiron au Mas de Moussier Emprise 8 m sur 1 250m	Commune	10 000
36	Mas de Moussier vers la RD 83 (écoulement pluvial) Emprise 6 m sur 280 m	Commune	2 100
37	Maillage lotissement les Hameaux du Soleil / rue Alphonse Daudet Parcelles BE 327-328-329-330 Emprise 6 m sur 67 m	ACCM	2 400
38	Petite roubine de Raillon (entre RD 83b et Chapelette) Emprise 6 m sur 1700 m	Commune	5 600
39	Bassin de rétention (parcelle AM 80 en partie)	Commune	21 900
40	Bassin de rétention (parcelle AM 87 en partie)	Commune	21 300
41	Sécurisation digue du réseau d'irrigation	Commune	29 069
42	Réfection et exploitation du réseau existant	Commune	2 358
43	Déplacement forage Lion d'Or (cohérence étude symcrau)	Commune	24 244
44	Création bassin de rétention + fossé de la Lieutenante	Commune	43 492
45	Création bassin de rétention + fossé de la Lieutenante	Commune	18 298
46	Bassin de rétention + élargissement fossé	Commune	151 606
47	Bras de décharge chapelette aval + bassin de compensation	Commune	134 211
48	Nouveau bassin de rétention/infiltration	Commune	59 217
49	Aménagement en lien avec la gestion des eaux pluviales	Commune	48 939
50	Déplacement et recalibrage fossé est Caphan	Commune	3 068
51	Nouveau bassin de rétention/infiltration	Commune	16 197
52	Nouveau bassin de rétention/infiltration	Commune	16 149

53	Nouveau bassin de rétention/infiltration	Commune	17 044
54	Nouveau bassin de rétention/infiltration	Commune	14 692
55	Recalibrage fossé	Commune	3 700
32	Bras de décharge Chapelette + Cheminement	Commune	61 480
19	Petite roubine du Salat (cheminement et fossé) entre l'avenue de Saint Roch et l'avenue des Alpilles (parcelle AM 82)	Commune	4 000

IV Emplacements réservés pour des équipements publics

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (en m²)	
1 - CH	EF-LIEU		•	
56	Equipement public à destination de l'enfance	Commune	3 900	
57	Réservation pour aire d'accueil des gens du voyage	Commune	4 200	
2 - ZO	2 - ZONE RURALE			
58	Piste de vitesse	Armée de l'air	1 366 100	
3 - ZO	3 - ZONE INDUSTRIELLE			
59	Réseaux publics	ACCM	2 300	
	Emprise 8 m sur 300 m			
60	Création d'une plateforme multimodale	ACCM	32 900	